

Cycle de Doha Des négociations en paralysie

La septième conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a pris fin sans percée majeure. Au terme des trois jours de réunions tenues à Genève du 30 novembre au 2 décembre dernier, les 153 membres de l'OMC étaient aussi divisés qu'à leur arrivée.

Les subventions et les droits de douane des produits agricoles ainsi que l'accès aux marchés des pays en développement pour les produits industriels, sont au cœur du litige.

Plusieurs attribuent l'impasse actuelle du présent cycle de négociations aux États-Unis qui sont revenus sur leurs positions de juillet 2008, en demandant aux pays émergents de nouvelles concessions. Rappelons que les négociations du cycle de Doha ont été entamées en 2001 dans la capitale du Qatar.

On décrie, on supplie

Malgré la paralysie qui semble prévaloir, les ministres réunis ont tout de même réitéré leur désir de conclure la ronde de négociations en 2010. À l'ouverture de la conférence, à l'extérieur, 3 000 manifestants antimondialisation dénonçaient le processus pendant qu'à l'intérieur, les ministres d'une centaine de pays en développement appelaient à des actions urgentes pour accélérer la libéralisation des échanges.

D'après les évaluations, le commerce international aura connu une chute de 12 % en 2009. Les pays jadis les plus réfractaires à la mondialisation du commerce, comme le Brésil et l'Inde, militent aujourd'hui pour sa libéralisation. Ils appellent au démantèlement des droits de douane et subventions de tout genre. Les pays en forte croissance économique misent sur les exportations pour leur permettre de rattraper le peloton de tête des pays industrialisés.

Le coton divise riches et pauvres

Le coton est devenu un des symboles de l'impasse actuelle de la ronde de Doha. Le Bénin, le Burkina Faso, le Tchad et le Mali attendent toujours des propositions claires de la part de leurs interlocuteurs pour débiter les négociations. En l'absence de volonté de négocier, ces pays n'écartent pas la possibilité de recourir au mécanisme de règlement des disputes de l'OMC.

Déjà, à la réunion de Hong Kong en 2005, les pays avaient convenu de traiter le cas du coton

Si les pays riches s'ouvrent à leurs marchandises, ceux-ci ont confiance de se tailler une place avec un gain mondial estimé à des centaines de milliards de dollars. Selon le Fonds monétaire international, 58 % de la croissance économique mondiale entre aujourd'hui et 2014, proviendra de la Chine, de l'Inde, du Brésil, de l'Argentine, de l'Afrique du Sud et des pays du Sud-Est asiatique.

La file pour entrer

M. Pascal Lamy, directeur général de l'OMC, a officiellement convoqué à Genève ses États membres et leurs 2 700 délégués pour passer au crible le fonctionnement de l'OMC et étudier sa prochaine ouverture à la trentaine de pays qui frappent à sa porte, comme la Russie, l'Algérie ou le Kazakhstan. Les États moins bien nantis dénoncent d'ailleurs la lenteur, la complexité et les coûts faramineux liés aux demandes d'adhésion à l'OMC.

La réunion ministérielle de Genève a été marquée par un accroissement de l'influence des pays en développement. Des pays qui ne représentent pas 85 % du produit intérieur brut mondial, mais qui parlent néanmoins au nom de 85 % de la population mondiale. L'OMC d'aujourd'hui est différente de celle d'il y a cinq ou dix ans.

Sources :

- 1-Genève en bref Vol. 9, no 43, 27 novembre 2009
- 2-Passerelles Synthèse, Volume 10, Numéro 12, 28 octobre 2009, ICTSD (International Centre for Trade and Sustainable Development)
- 3- IPS, 12 octobre 2009
- 4- www.wto.org

avec diligence étant donné les répercussions importantes pour les pays africains producteurs. Pourtant le dossier traîne, les pays riches continuent de verser de généreuses subventions à leurs producteurs et exportateurs, nuisant grandement aux pays africains producteurs de coton.

Sources : IPS, ENDA Tiers Monde, ICTSD
Passerelles Synthèse, vol 10, no.12, octobre 2009.

Une boîte moins verte

Les détracteurs du processus actuel de négociation à l'OMC ont trouvé des munitions dans la plus récente étude publiée par l'International Centre for Trade and Sustainable Development (ICTSD) à Genève. Cet organisme tente de créer des rapprochements entre la libéralisation du commerce et le développement durable. L'étude a démontré que les subventions admises dans la boîte verte, c'est-à-dire conformes aux règles de l'OMC, sont dans les faits à la source de distorsions sur les marchés mondiaux. Ainsi, selon les chiffres tirés des rapports officiels de l'OMC, les États-Unis auraient versé en 2007 pour 76 milliards de

subventions tout à fait légales. Du côté de l'UE, ce serait 91 milliards de subventions versées en 2005. Ces sommes, qui ne sont pas liées au volume de production, sont versées comme support aux producteurs en regard de la politique agricole européenne. Il s'avère facilement concevable qu'à de tels niveaux, les contributions gouvernementales puissent produire des distorsions sur le commerce mondial des produits agricoles.

Source : <http://ictsd.org>

Sommet mondial de la FAO Éradiquer la faim au complet, ou à moitié?

Les leaders de la planète, réunis en novembre dernier au siège de la FAO à Rome, ont renouvelé leur engagement à éliminer la faim de la surface de la terre... le plus tôt possible. Cette déclaration issue du troisième Sommet mondial sur la sécurité alimentaire trouve de nombreux détracteurs puisqu'elle ne comporte ni objectifs concrets, ni calendrier, ni fonds pour en assurer la concrétisation.

Le premier jour des travaux, les participants se sont engagés dans une déclaration commune à éradiquer la faim. Cependant, la date-butoir de 2025 a été supprimée du projet initial de la déclaration. Les signataires ont plutôt convenu de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim et de malnutrition d'ici 2015, ce qui s'avère le premier Objectif du Millénaire pour le développement.

Plus d'un milliard d'affamés

Les pays membres de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) s'étaient déjà entendus sur cet objectif en juin 2008. Depuis, le nombre de personnes souffrant de la faim est passé de 850 millions à 1,02 milliard, estime M. Jacques Diouf, directeur général de la FAO.

La FAO a organisé ce sommet de la mi-novembre dans l'espoir que les gouvernements s'engagent à faire passer de 5% à 17% la part de leur aide publique au développement consacré à l'agriculture, comme c'était le cas en 1980.

L'agriculture assure directement ou indirectement la subsistance de 70 % des populations pauvres de la planète. La crise alimentaire actuelle est la conséquence de 20 années de délaissement de ce secteur. Pour nourrir la population mondiale qui devrait dépasser les 9 milliards en 2050, un rapport de la FAO publié en septembre 2009 affirme que la production agricole devra augmenter de 70%.

Le Sommet mondial de novembre dernier a réuni plus de 4 500 délégués : des dirigeants d'États et de gouvernements ou leurs représentants, des agences des Nations Unies, des organisations non gouvernementales, des gens du secteur privé et des médias. Les délégués ont assisté à des tables rondes parallèles sur des sujets précis : soit l'impact des crises sur la sécurité alimentaire, l'implémentation d'une réforme de la gouvernance globale sur la sécurité alimentaire, l'adaptation aux changements climatiques, le développement rural, la ferme familiale et le commerce pour renforcer globalement la sécurité alimentaire.

Présence de la société civile

Le partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire est une idée émise lors du G8 à L'Aquila en juillet dernier. Au terme de la rencontre de la FAO, l'ancien Comité pour la sécurité alimentaire (CSA) de la FAO a vu ses fonctions s'élargir avec l'intégration de l'OMC, de la Banque Mondiale, du Programme alimentaire mondial, du Fonds monétaire international ou de l'UNICEF, mais aussi en associant aux discussions les acteurs de la société civile, notamment les organisations non gouvernementales (ONG).

Leaders présents, leaders absents

Malgré la présence de milliers de participants aux discussions, plusieurs des chefs d'États invités au 3^e Sommet mondial sur la sécurité alimentaire ont choisi de ne pas s'y rendre, se contentant de dépêcher leur ministre de l'agriculture.

Ces défections ont été perçues comme des rebuffades par les pays pauvres. Des dirigeants du G8, seul le président italien Silvio Berlusconi était présent.

Sources :

www.la-croix.com, www.sudonline.sn, www.lesechos.fr,
www.acici.org

Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ)

555, boul. Roland-Therrien, bureau 020, Longueuil (Québec) CANADA J4H 4E7
Tél. : (450) 679-0540, poste 8845 - Fax : (450) 463-5202 ou (450) 646-4565
Courriel : mouvement@mae-mae.qc.ca – Site Internet : www.mae-mae.org



Sécurité alimentaire La propriété intellectuelle fait obstacle

Le rapporteur spécial de l'ONU, M. Olivier De Schutter, rentrait d'une mission au Brésil en octobre dernier lorsqu'il s'est adressé à l'assemblée générale des Nations Unies à New York. Les règles actuelles de propriété intellectuelle seraient, dit-il, inadéquates pour poursuivre l'objectif global d'assurer la sécurité alimentaire des populations.

C'était la première fois qu'un expert indépendant analysait le régime de propriété intellectuelle sous l'aspect du droit humain à l'alimentation. Les orientations qui dictent le développement des semences ne devraient pas seulement viser la croissance des rendements, soutient M. De Schutter. Il faudrait viser l'accroissement des revenus des paysans les plus pauvres.

Semences inabordables

Selon le rapporteur De Schutter, le renforcement des droits intellectuels sur les semences risque de mener à la mise en marché de variétés de semences certifiées, inabordables aux fermiers les plus pauvres. Aussi, la recherche actuelle est davantage orientée pour combler les besoins des pays riches. Par ailleurs, les chercheurs du domaine public connaissent des difficultés grandissantes à se procurer du matériel génétique. Le rapporteur spécial de l'ONU invite également les chercheurs à faire participer les paysans aux recherches de développement génétique des semences.

« Il faut adopter une vision globale des innovations en agriculture, dit-il. Améliorer les plantes, c'est une chose, mais concevoir des systèmes de production productifs et résilients en est une autre. » Les innovations liées à l'agroforesterie, aux bio-pesticides et aux cultures intercalaires sont largement inexploitées.

L'Inde resserre ses liens à l'Est

L'Inde et les dix pays de l'Association des Nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) ont signé en août dernier un accord de libre-échange, après six ans de négociations. Le marché donne accès à 1,6 milliard d'habitants. L'accord est qualifié d'historique puisqu'il marque pour une première fois l'entrée de l'Inde dans un bloc commercial. Le Japon et la Chine ont déjà signé un accord similaire avec l'ASEAN. Les économies de l'ASEAN constituent le quatrième partenaire commercial de l'Inde, derrière les États-Unis, l'Union européenne et la Chine.

L'accord prévoit une réduction progressive des droits de douane portant sur plus de 4 000 produits, soit 80 % des échanges, principalement dans le textile, l'élec-

trique, les biens d'équipement et les produits chimiques. La réduction se fera progressivement jusqu'en 2016.

New Delhi a exclu de la liste 489 produits, essentiellement agricoles. L'Inde a tout de même décidé d'abaisser certaines barrières sur des produits agricoles, tout en promettant de soutenir le secteur. En formulant la doctrine de la « *Look East Policy* » du début des années 1990, l'Inde annonçait son intention de resserrer ses liens avec le reste de l'Asie pour faire contrepoids aux États-Unis et à l'Union européenne.

Source :
Le Monde, Passerelles Synthèse 28 Octobre 2009

Rédaction des textes : France Groulx, journaliste.

